

AUTORISATION DE PLONGÉE SOUS-MARINE
(Personnes de 18 ans et plus)
CONDITIONS, RENONCIATION ET INDEMNITÉ

Je soussigné.e (nom en caractères d'imprimerie) _____

représentant (nom et adresse de l'entreprise) _____

Tél. _____ Adresse courriel. _____

reconnais et conviens que, si l'Administration portuaire de Toronto m'autorise à entrer dans les eaux du havre de Toronto pour y faire de la plongée sous-marine, les conditions suivantes s'appliqueront :

1. Respecter les règlements

Je m'engage à me conformer à l'ensemble de la réglementation, des pratiques et des procédures opérationnelles imposées par l'Administration portuaire de Toronto.

2. Informer l'unité maritime du Service de police de Toronto

Avant d'entrer dans l'eau, je communiquerai avec l'unité maritime du Service de police de Toronto (par téléphone au 416-808-5800) afin de lui préciser l'endroit et l'heure des activités aquatiques prévues. Il est entendu que si je ne fournis pas un tel préavis la présente autorisation sera nulle et sans effet.

3. Produire une preuve d'autorisation

Même si un préavis a été donné à l'unité maritime du Service de police de Toronto, je m'engage à tenir à disposition sur le lieu de l'activité autorisée le présent formulaire dûment signé, et à le montrer sans délai à l'agent de police ou de l'Administration portuaire de Toronto qui en fera la demande, le cas échéant. Je comprends que le fait de ne pas être en mesure de fournir sur demande un formulaire d'autorisation valide pourrait être interprété comme une absence d'autorisation, auquel cas je devrai, si on me le demande, cesser immédiatement les activités décrites tant qu'un formulaire valide n'aura pas été fourni. Je m'exposerai sinon à des sanctions légales.

4. Assumer les risques et renoncer aux réclamations

Je reconnais que le fait d'entrer dans l'eau et d'y pratiquer la plongée me rend seul.e responsable des risques de dommages, de blessures ou de décès auxquels cette activité m'expose, ainsi que des risques auxquels elle expose d'autres personnes ou leurs biens. Je m'engage donc par les présentes à garantir contre toute responsabilité Sa Majesté du chef du Canada et l'Administration portuaire de Toronto ainsi que leurs employés, préposés ou agents en cas de procès, de poursuite, de réclamation, de frais ou de requête de quelque nature que ce soit découlant ou résultant directement ou indirectement de la délivrance de cette autorisation.

5. Période d'autorisation

Je comprends que cette autorisation est accordée pour la période comprise entre le _____ et le _____, et qu'une nouvelle autorisation devra être obtenue si une prolongation de cette période s'avère nécessaire. La présente autorisation peut être révoquée à tout moment et sans préavis en cas de non-respect des conditions et engagements précités.

Je déclare solennellement :

- (a) que j'ai lu et compris ce qui est indiqué ci-dessus et au verso;
- (b) que j'ai au moins 18 ans;
- (c) que je renonce à toute réclamation qui, à défaut de la présente renonciation, pourrait être formulée contre l'Administration portuaire de Toronto ou ses employés, préposés ou agents du fait de la délivrance de la présente autorisation. Cette renonciation lie également mes héritiers, exécuteurs testamentaires, administrateurs successoraux et ayants droit.

Document signé ce _____ jour de _____, _____.

Témoin : _____ Signataire _____
Auteure de la demande

L'autorisation de plongée est accordée sous réserve du respect des engagements et conditions précités.

Signataire _____
Capitaine de port

Date _____

REMARQUE : La présente autorisation n'est valable que si elle est signée par le plongeur/la plongeuse, ainsi que par le capitaine de port ou son/sa mandataire.

PAR COURRIEL À L'ADRESSE SUIVANTE : harbourapps@portstoronto.com